

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 6

**Artikel:** La compagnie d'avant-garde  
**Autor:** Zürcher, Marc  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348875>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

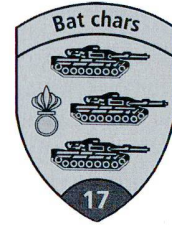
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Préparation au tir d'une section gren chars.  
Seuls comptent les coups au but !  
Toutes les photos © bat chars 17.

Cp gren chars 17/4

## La compagnie d'avant-garde

### Cap Marc Zürcher

Cdt cp gren chars 17/4

**E**n tant que compagnie d'avant-garde, la compagnie de grenadiers de chars constitue la sûreté vers l'avant du bataillon en mouvement. A la manière d'un écran devant les forces principales, elle détruit ou contourne un adversaire faible et fixe un adversaire égal ou plus fort, sans pour autant dévoiler l'emplacement et les intentions des formations de mêlée.

Elle est utilisée en ce sens lors de l'approche, sur un ou deux axes principaux. Elle assure également, en tant qu'élément de tête, la base d'attaque du bataillon, ses flancs, ou au besoin tient certains passages ou franchissements importants.

Lors de telles missions, la compagnie de grenadiers de chars en tant que compagnie d'avant-garde est généralement renforcée par des moyens supplémentaires : une section de chars de combat ou de sapeurs de chars – le cas échéant, elle-même renforcée d'un char de déminage, du génie ou poseur de pont-, ou des commandants de tir. Le commandant de compagnie apprécie l'intégration des moyens subordonnés en fonction notamment du terrain et de l'adversaire. En effet, les sections sont des unités de feu disposant de standards appropriés ; le panachage en dessous du niveau de la section est donc déconseillé.

En règle générale, la formation d'avant-garde est une variante de la colonne dans laquelle il convient de ménager une certaine avance à la section de pointe, afin de permettre aux autres éléments de disposer d'un temps de réaction pour contourner les obstacles, se protéger ou se réorganiser. En d'autres termes, la compagnie d'avant-garde permet aux troupes mécanisées de combattre avec succès selon le principe F-F-F-F :

- *Find* : L'adversaire doit être repéré et identifié ; il s'agit de renseigner le commandement sur sa force, son emplacement, ses moyens et ses intentions.
- *Fix* : Si l'adversaire est plus fort que l'élément d'avant-garde (section, compagnie) ou qu'il tient



Exercice de section sur la place de Wichlen.

à partir de positions préparées, il s'agit de le fixer sur place, en l'empêchant de rejoindre ses forces principales et en le privant de l'appui de celles-ci ; cela se fait généralement par le feu – au besoin avec un appui immédiat par le feu des lance-mines ou de l'artillerie-, à la plus grande distance de combat possible (1'500 à 3'500 mètres).

- *Flank* : Si l'adversaire occupe des positions défensives, il vaut mieux, dans toute la mesure du possible, contourner celles-ci pour le prendre dans le flanc ou à revers – utilisant la surprise en exploitant les faiblesses de son dispositif (« Panzer L »).
- *Fight* : Le combat est alors mené par les sections restantes de la compagnie d'avant-garde, une autre compagnie, un *Team* de compagnies, voire par le gros du bataillon. L'attaque est généralement organisée après une très courte phase de réorganisation, si possible avec un appui de feu direct ou indirect. Afin d'éviter les tirs fratricides, il est important de donner à chaque unité de feu (section) un but, un chemin au but et un comportement au but.



La compagnie d'avant-garde reçoit des appuis -une section de chars de combat- avec lesquels elle doit apprendre à collaborer étroitement.



Le CV-90 offre un bon compromis entre la puissance de feu, la mobilité et la protection.



Rien ne sert de courir.... Un groupe gren chars débarqué prépare son engagement.

A tout moment, la compagnie d'avant-garde doit se tenir prête à se laisser dépasser par les formations de combat principales du bataillon. Il est donc important, même pendant la marche, de régler les comportements ou d'appliquer les standards pour tenir un ou plusieurs axes ouverts. Les débouchés ou la sortie des passages obligés ou des franchissements sont, sauf ordre contraire, de la responsabilité de la formation qui les tient ouverts. De la même manière, à tout moment la compagnie doit se tenir prête à mener un combat de rencontre et/ou à passer rapidement à la défense, afin par exemple de barrer ou de contenir une contre-attaque de l'adversaire, vers l'avant

## La conduite par objectifs

Cap Marc Zürcher  
Cdt cp gren chars 17/4

La conduite par objectifs consiste à fixer le ou les buts de la mission à accomplir en accordant aux subordonnés un maximum de liberté de manœuvre pour atteindre le ou les buts fixés.

Une telle manière de conduire implique une confiance mutuelle – ce qui n'empêche pas les contrôles. Elle oblige chacun à respecter d'une part la mission et, d'autre part, l'intention du commandant. Ces deux éléments sont le point de départ de la réflexion et de l'action de chaque subordonné.

Le subordonné ne saurait déroger à sa mission que lorsque la situation s'est fondamentalement modifiée, qu'il est irresponsable d'attendre ou que le commandant est inatteignable. Dans tous les cas, il s'agit de rendre compte vers le haut dès que possible. En tout état de cause, il faut agir dans l'esprit et l'intention du commandant, qui aura su donner les indications nécessaires à la coordination des différentes forces : par des lignes de phase, des fuseaux ou des décisions réservées.

M.Z.



Inspection de la cp gren chars 17/4 par le commandant de brigade.

ou sur les flancs. Elle crée ainsi les conditions favorables pour la poursuite de l'action au niveau du bataillon. Une fois l'action menée à bien, la compagnie se réorganise afin de se tenir prête à des actions ultérieures.

M.Z.